



Réseau National des Aménageurs

GT 3 - Table ronde

5 juillet 2018

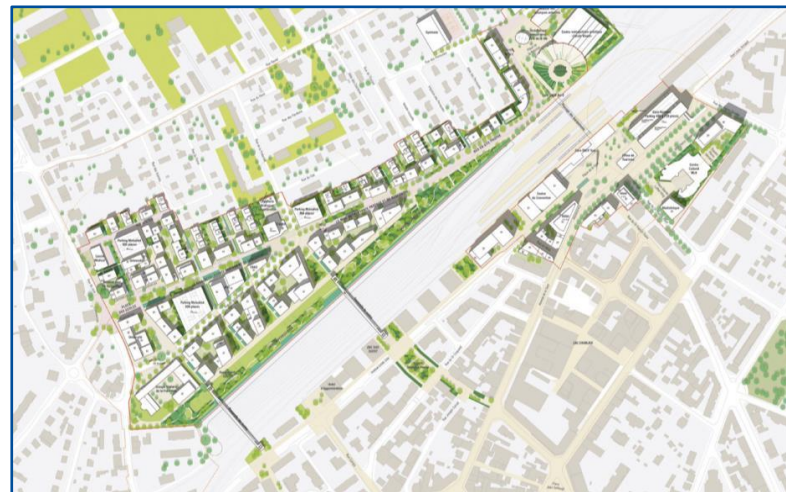
ZAC Etoile Annemasse-Genève



FICHES TECHNIQUES :

19 hectares, **162 000 m²** de SDP

- Logements : 95 000 m² pour 1 500 logements
- Bureaux : 35 000 m²
- Commerces : 3 500 m²
- Hôtellerie (3* et 4*) : 4 000 m²
- Pôle de formation : 16 000 m²
- Equipements : 8 500 m²



La gestion du stationnement



- ZAC communautaire mais compétence stationnement communale
- DSP en cours à Annemasse permettant la réalisation d'un parking public
- Co-financement avec une part de parking privé : exploitant + promoteurs

La gestion de l'énergie



- ZAC et PCAET communautaire mais compétence énergie communale
- DSP en cours à Annemasse avec exploitation en cours d'une chaufferie biomasse

Charenton-le-Pont



FICHES TECHNIQUES :

360 000 m² SP développés

- Logements : 115 000 m² pour 1000 logements
- Bureaux : 167 000 m²
- Commerces : 43 000 m²
- Equipements publics : 6 000 m²



Questions?

- Articulation des compétences des collectivités
- Levier de l'aménageur le plus souvent limité à l'investissement
- Limite des dérogations à la loi MOP pour simplifier l'articulation des maîtrises d'ouvrage (cf. discussion en cours loi ELAN)
- Influence des modes de consultation sur la mise au point des projets d'équipements publics (AMI, concession d'aménagement, etc...)